

Initiatives parlementaires

M. Boudria: Il est avec nous par la pensée.

M. Angus: Il est avec nous par la pensée, en effet. Je ne vais pas répéter le but de ce projet de loi. Je pense qu'il est très clair à entendre ce que le député a dit. Je veux seulement dire que non seulement nous l'appuierons, mais qu'en plus nous ferons tout afin qu'il soit renvoyé au comité permanent dans les meilleurs délais.

[Français]

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Madame la Présidente, je suis également très heureux de prendre la parole pour quelques instants sur le projet de loi C-306, lequel a pour but de changer, dans la version anglaise, le titre de *Forestry Canada* à *Forests Canada*. Ce projet de loi est présenté par mon collègue, le député de Restigouche—Chaleur.

Je suis d'autant plus heureux d'appuyer ce projet de loi, madame la Présidente, puisqu'il s'intègre parfaitement aux recommandations du Sous-comité des forêts publiées en 1990 que le député de Restigouche—Chaleur a eu en main. Ce projet de loi, comme vous le savez, propose de changer le terme anglais *Forestry Canada* pour celui de *Forests Canada*. Après en avoir discuté longuement avec les gens de notre caucus, avec le ministre, nous en sommes arrivés à la conclusion que le projet de loi était très approprié et que nous devions y donner suite, bien entendu, avec toutes les réserves que mon collègue de Restigouche—Chaleur a pu soulever.

Même si le changement de nom du ministère, si mineur soit-il, est important, vous savez, madame la Présidente, que des raisons essentielles y sont rattachées. Tout d'abord, cette modification s'inscrit dans l'évolution du rôle du ministère. De plus, il représente l'accent nouveau que le gouvernement fédéral accorde à l'aménagement des forêts en fonction du développement durable. Enfin, il traduit la popularité croissante, au Canada, de l'utilisation de nos forêts à des fins multiples.

Sur le premier point, madame la Présidente, le rôle du ministère a considérablement évolué depuis sa création en 1960.

Au début, le ministère s'employait surtout à soutenir l'industrie forestière et les provinces qui entreprenaient des recherches et qui exécutaient des programmes d'aménagement forestier concertés. Cependant, au cours des dernières années, le gouvernement a élargi le mandat du ministère, de façon à privilégier davantage le dialogue entre les divers milieux forestiers du Canada.

Madame la Présidente, nous n'avons qu'à examiner certains des récents efforts louables du ministère et du ministre pour voir comment Forêts Canada a réussi à jouer ce rôle précieux.

Ainsi, par exemple, l'an dernier, le ministre, par l'entremise du ministère, a organisé avec succès une conférence parlementaire sur les ressources forestières du Canada qui a amené des milieux concurrents à discuter à la même table de l'avenir des ressources forestières du Canada.

Par ailleurs, le gouvernement a collaboré avec les provinces et l'industrie, ainsi qu'avec des écologistes, des amis de la nature et d'autres, à la mise au point de la stratégie nationale sur les forêts.

Le ministère a montré ces derniers temps, qu'en cette période de notre histoire où l'avenir de nos forêts est chaudement débattu, il a de plus en plus facilité le dialogue en vue de trouver des solutions réalistes. Ainsi, le ministère s'est rapproché tantôt de milieux complémentaires, tantôt concurrents, au gouvernement, dans l'industrie et parmi les groupes écologiques, milieux que nous souhaitons ardemment réunir.

Il est donc à propos que le ministère soit renommé en anglais *Forests Canada* pour refléter la perspective élargie dans laquelle nous attribuons désormais le rôle moteur du gouvernement fédéral en foresterie. Par ailleurs, le nouveau nom *Forests Canada* met plus nettement les forêts au centre de notre action et, par là, reflète plus fidèlement les priorités et préoccupations du gouvernement fédéral.

[Traduction]

Madame la Présidente, je pense que le nouveau titre a du sens. Il fournit au ministère l'occasion de préciser l'approche adoptée par le gouvernement fédéral à l'égard de nos forêts.

Nous reconnaissons tous, je crois, à la Chambre l'importance de nos forêts, l'une de nos plus grandes richesses naturelles, pour le Canada en tant que nation. Une richesse naturelle à laquelle le monde s'intéresse de plus en plus.

Les forêts canadiennes représentent 10 p. 100 de la surface boisée du monde. Étant donné que l'on s'inquiète de plus en plus de la viabilité de l'industrie forestière, des changements climatiques et des menaces posées à la diversité dans la nature, tout le monde—au Canada et à l'étranger—observe avec grand intérêt les méthodes d'aménagement forestier appliquées au Canada.